



Charte des valeurs de l'Association **Bien vivre au bord du lac d'Annecy**

En adhérant à l'association « Bien Vivre autour du lac d'Annecy », vous confirmez que vous adhérez aux Valeurs suivantes et que vous engagez à les respecter.

Nos principes fondateurs sont les suivants :

- La démocratie doit être la méthode de fonctionnement des collectivités locales
- L'échange et le dialogue avec les personnes concernées par une décision sont indispensables
- Les méthodes doivent être basées sur la pédagogie et la Responsabilisation des personnes et non sur la coercition et la répression
- Les décisions doivent être prises au nom de l'intérêt collectif et jamais de l'intérêt individuel
- Le Respect du Bien-être animal et des besoins fondamentaux des animaux ne se négocie pas
- La préservation de l'environnement naturel se fait en respectant un équilibre favorable à tous les êtres vivants
- Tolérance et Savoir Vivre ensemble est la base de tout.